

Pôle finances et administration
Direction de l'analyse et du conseil
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2022_280
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2022

19 - ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2022

Par courrier du 14 septembre 2022, et conformément à l'article 1609 nonies C (alinéa 7 du IV) du code général des impôts, le Président de la CLECT m'a transmis le rapport définitif d'évaluation des charges transférées, adopté lors de la séance du 13 septembre 2022.

Ce rapport de la CLECT porte sur évaluation des charges transférées suite au transfert de la compétence « chemins de randonnée ». Il a été adopté à l'unanimité moins 37 abstentions. Il a ensuite été présenté au conseil communautaire du 27 septembre 2022.

Pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin, cela représente une diminution de l'attribution de compensation de 6 502 €.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 129 communes membres. Il sera adopté si la majorité qualifiée des communes (la moitié des communes représentant les 2 tiers de la population de l'EPCI ou les 2 tiers des communes représentant la moitié de la population de l'EPCI) adopte ce rapport.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,
Vu le rapport d'évaluation adopté par la CLECT lors de sa séance du 13 septembre 2022 et transmis à la commune par courrier du 14 septembre 2022,

Le conseil municipal est invité à adopter le rapport d'évaluation de la CLECT transmis le 14 septembre 2022 par le Président de la CLECT.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

18h38		Nombre de votants : 53	
Pour : 50	Contre : 0	Abstentions : 3 Nicolas VIVIER Sébastien FAGNEN Claudine SOURISSE	NPPV : 0

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Agnès TAVARD

Ville de Cherbourg-en-Cotentin Département de la Manche **Conseil municipal du 9 novembre 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 49

Date de la convocation et de son affichage : 27 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le neuf novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 27 octobre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine jusqu'à son arrivée : 18h33) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 18h04) - GENTILE Catherine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire SAGET Eddy jusqu'à son arrivée : 18h45) - HÉRY Sophie - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire DUVAL Karine à son départ : 18h08) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire AMIOT Florence jusqu'à son arrivée : 17h29) – LEPOITTEVIN Gilbert - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET à son départ : 20h10) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna – PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire FAGNEN Sébastien à son départ : 18h25 et jusqu'à son arrivée : 20h16) – TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

GRUNEWALD Martine a donné procuration à CATHERINE Arnaud

HULIN Bertrand a donné procuration à HUREL Karine

LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy

MAGHE Jean-Michel

MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉBERT Karine

ABSENTE

KRIMI Sonia

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification



CLECT – 13 septembre 2022



Le schéma de développement de la randonnée finalisé

Randonnée : une filière thématique majeure de la **stratégie de développement touristique** du Cotentin définie en 2019

5 ambitions :

1. Faire du cotentin une destination d'excellence en matière de randonnée
2. Affirmer cette ambition et cette place au plan national et européen
3. Décliner cette ambition sur l'ensemble des pratiques de randonnée (pédestre, vélo, équestre)
4. Assumer une vision qualitative et durable
5. Articuler l'approche communautaire et les enjeux locaux





Le schéma de développement de la randonnée finalisé

5 axes sur la période 2022-2026 :

Axe n°1 : la construction et la gestion du schéma directeur des itinéraires de randonnée de la destination cotentin

Axe n°2 : la mise en place du dispositif éditorial print & digital dédiée à la filière randonnée

Axe n°3 : le développement de l'offre événementielle

Axe n°4 : la mise en œuvre d'un plan de promotion dédiée

Axe n°5 : l'appui à la dynamique des acteurs socio-professionnels

Axe transversal : la structuration d'une gouvernance de la filière



3



Le schéma directeur des itinéraires et circuits

1/ A l'échelle de la **Destination Cotentin** : itinéraires et circuits de randonnée en Cotentin

De compétence communautaire

Offre sélective, qualitative, chartée, à visée touristique, suivi communautaire, éditions

- **Itinéraires** : GR@223, GRP@, Chemins du Mont-Saint-Michel, Sentier du littoral ;
- **Circuits référencés PR (Promenade et randonnée)** : 19 PR en 2022 (offre à augmenter pour atteindre 30 circuits)

2/ A l'échelle des **communes** : les « **balades communales** »

De compétence communale

Offre extensive, à visée locale et de loisirs, responsabilité communale, promotion par l'OT du Cotentin

-> Eléments issus des conclusions du dernier Comité de pilotage du Schéma de développement de la randonnée et d'exemples extérieurs (Pays basque, Côtes d'Armor, etc.).

Conviés au CoPil : Vice-Présidents du Cotentin, au moins un élu par territoire, des agents du Cotentin et de l'Office de tourisme du Cotentin, des partenaires.



4



Construction de l'offre : Faire du Cotentin une Destination randonnée

Atouts de l'intérêt communautaire des itinéraires et circuits de randonnée : Faire du Cotentin une « destination Randonnée » :

- Périodes et méthodes d'entretien **homogènes** sur les tronçons de sentiers pédestres : un marché à l'échelle du Cotentin (2 prestataires avec chantiers d'insertion professionnelle) aux coûts maîtrisés

Cas particuliers : Itinéraire traversant un parc entretenu par une commune, un espace demandant un entretien particulier, etc.

Exceptionnellement les communes peuvent réaliser l'entretien sur une partie de leurs circuits/itinéraires :

- > Possibilité de **conventions d'entretien** entre la CA du Cotentin (compétente) et la commune (assure l'entretien)



5



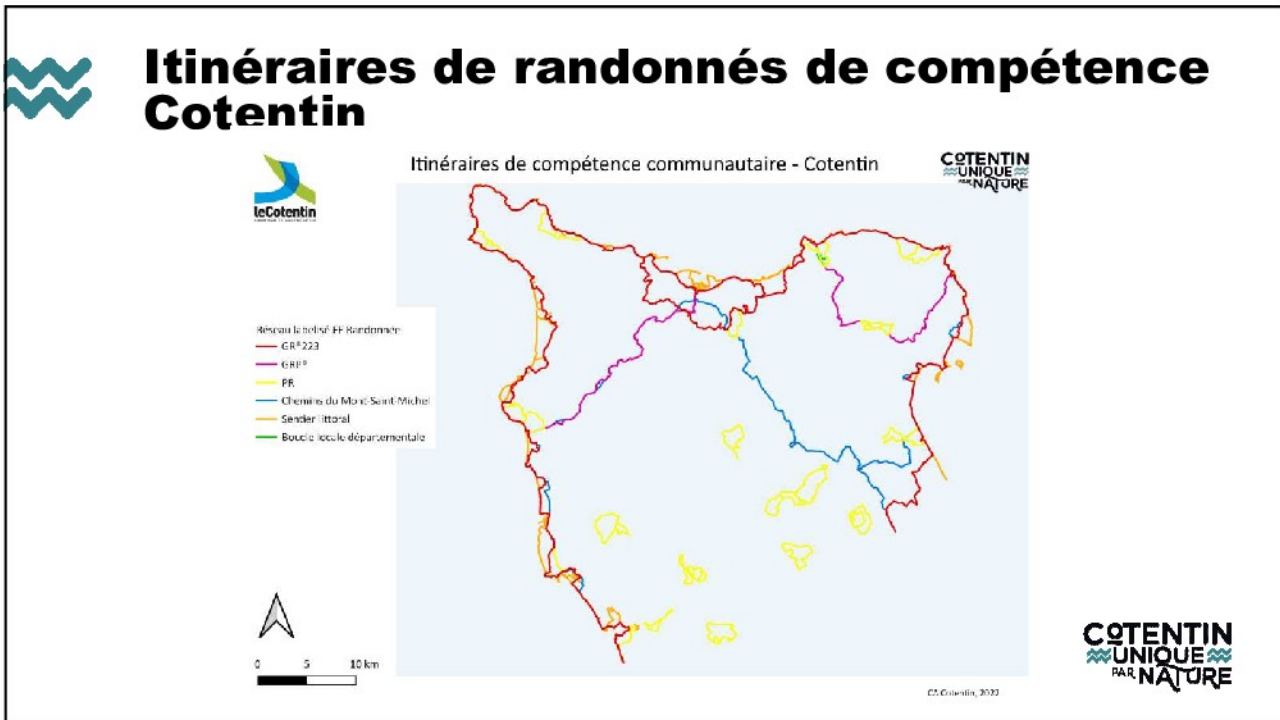
Présentation du schéma de développement de la randonnée aux pôles de proximité en 2022

Fait suite aux présentations de la compétence communautaire de 2021

- 22/02 : La Hague
- 23/02 : Les Pieux
- 24/02 : Saint-Pierre-Eglise
- 10/03 : Cœur-Cotentin
- 14/03 : Côte des Isles
- 29/03 : Saire
- 29/03 : Vallée de l'Ouve
- 31/03 : Cherbourg-en-Cotentin
- 31/03 : Quettehou
- 19/04 : Montebourg
- 22/06 : Douve-Divette (report du 4/04)



6



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

**D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022)
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée**

Pôles de proximité	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons (€ HT)	Proposition CLECT D 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Cherbourg-en-Cotentin	12 904,00	6 501,53
Cœur du Cotentin	8 729,00	5 094,86
Côte des Isles	26 971,00	16 727,44
Douve Divette	2 024,20	1 334,68
La Hague	106 735,40	61 186,26
La Saire	11 428,90	7 179,29
Les Pieux	30 890,80	18 707,41
Montebourg	16 793,00	10 123,32
Saint-Pierre-Eglise	34 858,60	17 833,93
Val de Saire	27 674,50	16 942,91
Vallée de l'Ouve	4 991,00	3 386,85
Total général	284 000,40	165 018,47

**COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE**



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

Précisions

Coefficient de linéaire entretenu sur le tronçon	Fauchage	Taille de haie
	0,65	0,25

Coût par linéaire	Fauchage	Taille de haie
Ecoréca	0,34 €/ml	3,9 €/ml
Astre Environnement	0,28 €/ml	3,85 €/ml

La calcul de l'AC doit tenir compte des coûts constatés au moment du transfert de compétence, soit au 31 décembre 2018.

Il est donc proposé de retenir un coefficient d'entretien pour mesurer l'entretien à mener sur les tronçons.

Il est également proposé de retenir le coût Astre Environnement qui est le plus bas.

Ainsi, en appliquant ces principes, on aboutit à une AC globale proposée à 165 018 €

La différence entre cette AC et le coût réel de cette compétence, soit 135 000 €, reste à la charge de la CA.



9



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

Données par pôles de proximité



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Douve-Divette

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Douve Divette	2 024,20	1 334,68
Sideville	2 024,20	1 334,68



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires La Hague

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
La Hague	106 735,40	61 186,26

Dès 2019, la CA a assuré en partie (GR mais hors sentier littoral et petites randonnées) la gestion et l'entretien des chemins de randonnée situés sur le territoire de la commune de La Hague. En effet, La Hague recourait à un marché pour l'entretien d'une partie des chemins de randonnée.

Une AC pérenne de droit commun s'applique depuis 2019. Elle est égale au montant des factures 2019, qui ont été payées par la CA, soit 26 830 €.

Il convient donc de proposer une AC pérenne complémentaire de 34 356 €.



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Les Pieux

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Les Pieux	30 890,80	18 707,41
Benoîtville	1 177,20	739,22
Fiamanville	8 938,20	5 690,00
Le Rozel	9 416,00	6 029,06
Les Pieux	5 900,00	2 850,48
Siouville-Hague	3 820,60	2 230,28
Surtainville	1 543,60	1 101,00
Tréauville	95,20	67,36



13



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Les Pieux

Depuis 2019, la compétence est assurée par la commune de Tréauville, pour l'ensemble du pôle, en contrepartie d'une AC de 27 200 €, correspondant au montant facturé par Fil et terre, conformément à une convention en vigueur. Ce marché a pris fin au 31 décembre 2020.

En 2022, il convient donc de reprendre cette AC à Tréauville et de la répartir entre la CA (pour les chemins communautaires) et les communes concernées pour les chemins communaux.

Cette répartition reste à définir en lien avec les communes concernées et la direction du tourisme.



14



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Côte des Isles

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	Proposition CLECT 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Côte des Isles	26 971,00	16 727,44
Barneville-Carteret	8 421,70	5 369,15
Baubigny	224,00	194,22
Canville-la-Rocque	1 570,80	857,86
Les Moitiers-d'Allonne	2 112,60	1 022,76
Port-Bail-sur-Mer	13 602,40	9 065,79
Sortosville-en-Beaumont	1 039,50	217,66

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

15



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Cherbourg-en-Cotentin

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	Proposition CLECT 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Cherbourg-en-Cotentin	12 904,00	6 501,53

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

16



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires La Saire

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
La Saire	11 428,90	7 179,29
Bretteville	5 911,50	3 902,08
Digosville	5 517,40	3 277,22



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Montebourg

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Montebourg	16 793,00	10 123,32
Fontenay-sur-Mer	876,40	570,31
Hémevez	264,60	194,10
Lestre	4 575,20	2 511,93
Ozeville	1 311,80	852,19
Quinéville	1 080,10	631,05
Saint-Cyr	231,00	151,99
Saint-Floxel	1 311,80	852,19
Saint-Marcouf	117,60	101,45
Sortosville	4 733,40	2 880,29
Vaudreville	2 098,60	1 377,83



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Saint-Pierre-Eglise

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Saint-Pierre-Eglise	34 858,60	17 833,93
Brillevast	1 925,00	1 187,30
Carneville	2 425,50	1 519,12
Fermanville	16 327,50	8 417,70
Gatteville-le-Phare	1 450,40	55,59
Le Vast	2 271,50	1 342,45
Maupertus-sur-Mer	3 554,60	2 431,39
Saint-Pierre-Eglise	115,50	78,57
Théville	115,50	78,57
Vicq-sur-Mer	6 673,10	2 723,23



19



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Val de Saire

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Val de Saire	27 674,50	16 942,91
Barfleur	3 502,80	1 759,97
La Pernelle	2 538,90	1 046,96
Montfarville	1 591,10	796,84
Quettehou	9 058,70	5 817,97
Réville	6 916,00	4 707,23
Saint-Vaast-la-Hougue	3 990,00	2 813,93



20



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Cœur-Cotentin

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Coeur du Cotentin	8 729,00	5 094,86
Colomby	4 211,20	2 785,92
Négreville	1 635,20	441,48
Valognes	2 882,60	1 867,45

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

21



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Vallée de l'Ouve

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Vallée de l'Ouve	4 991,00	3 386,85
Besneville	350,00	304,27
Golleville	1 088,50	675,81
Orglandes	2 499,70	1 678,59
Reigneville-Bocage	1 052,80	728,19

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

22